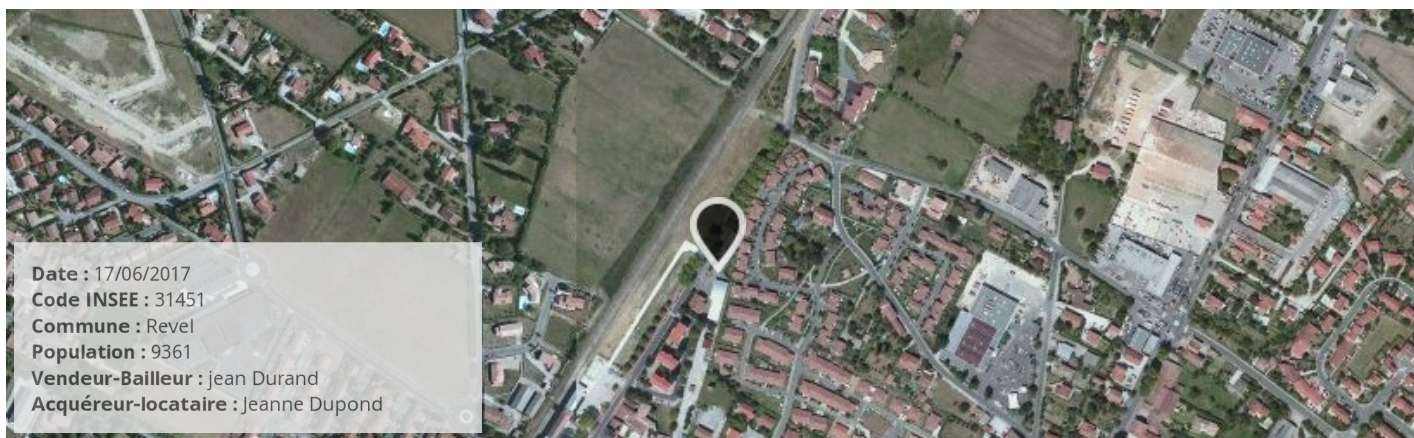


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

22 AVENUE DES FRÈRES ARNAUD 31250 REVEL



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 3

18 BASIAS, 0 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Séisme
Sécheresse

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Rupture de barrage

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Préscrit	PPR Sécheresse	15/11/2004

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

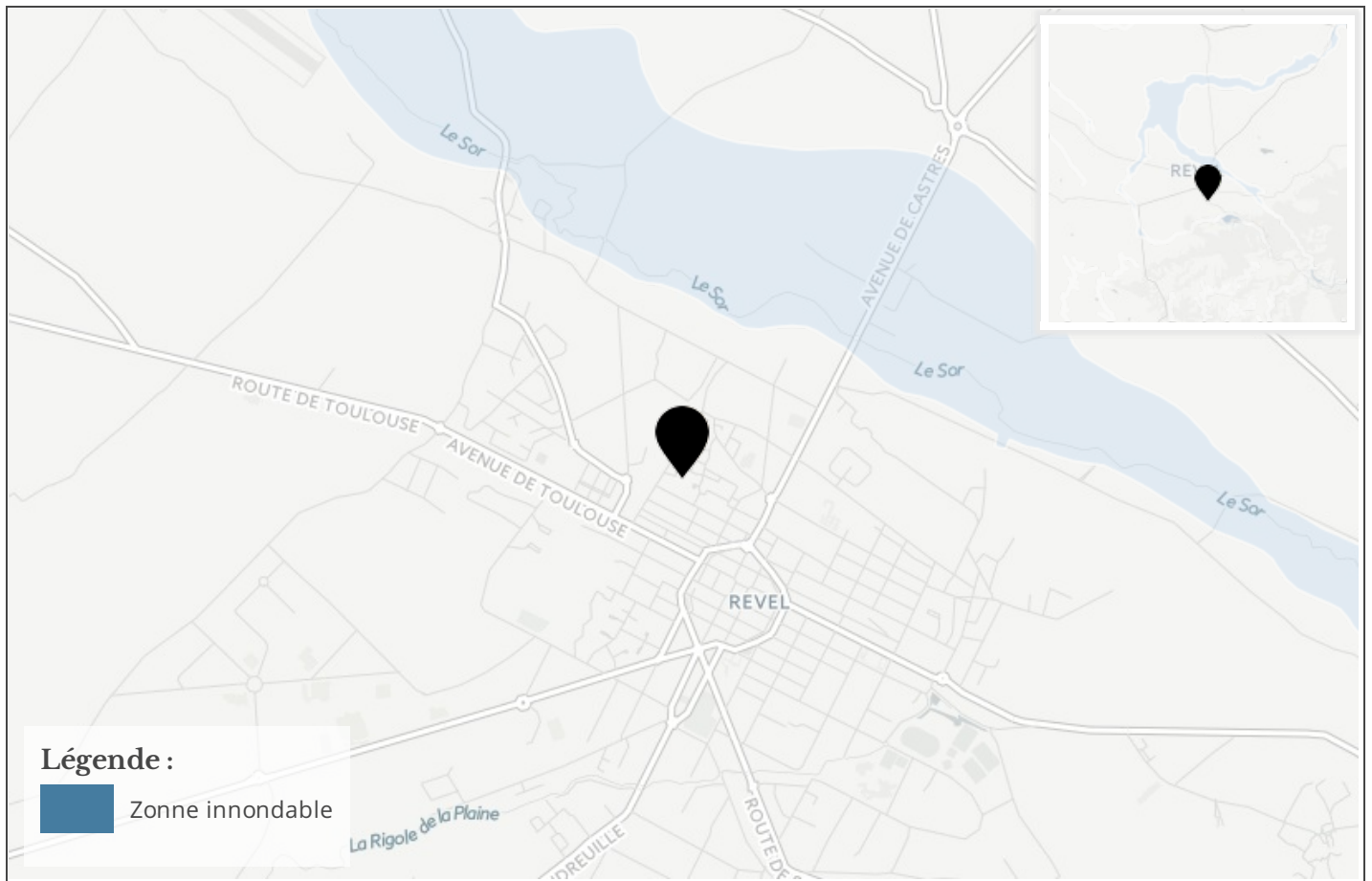
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Tarn	01/06/2000

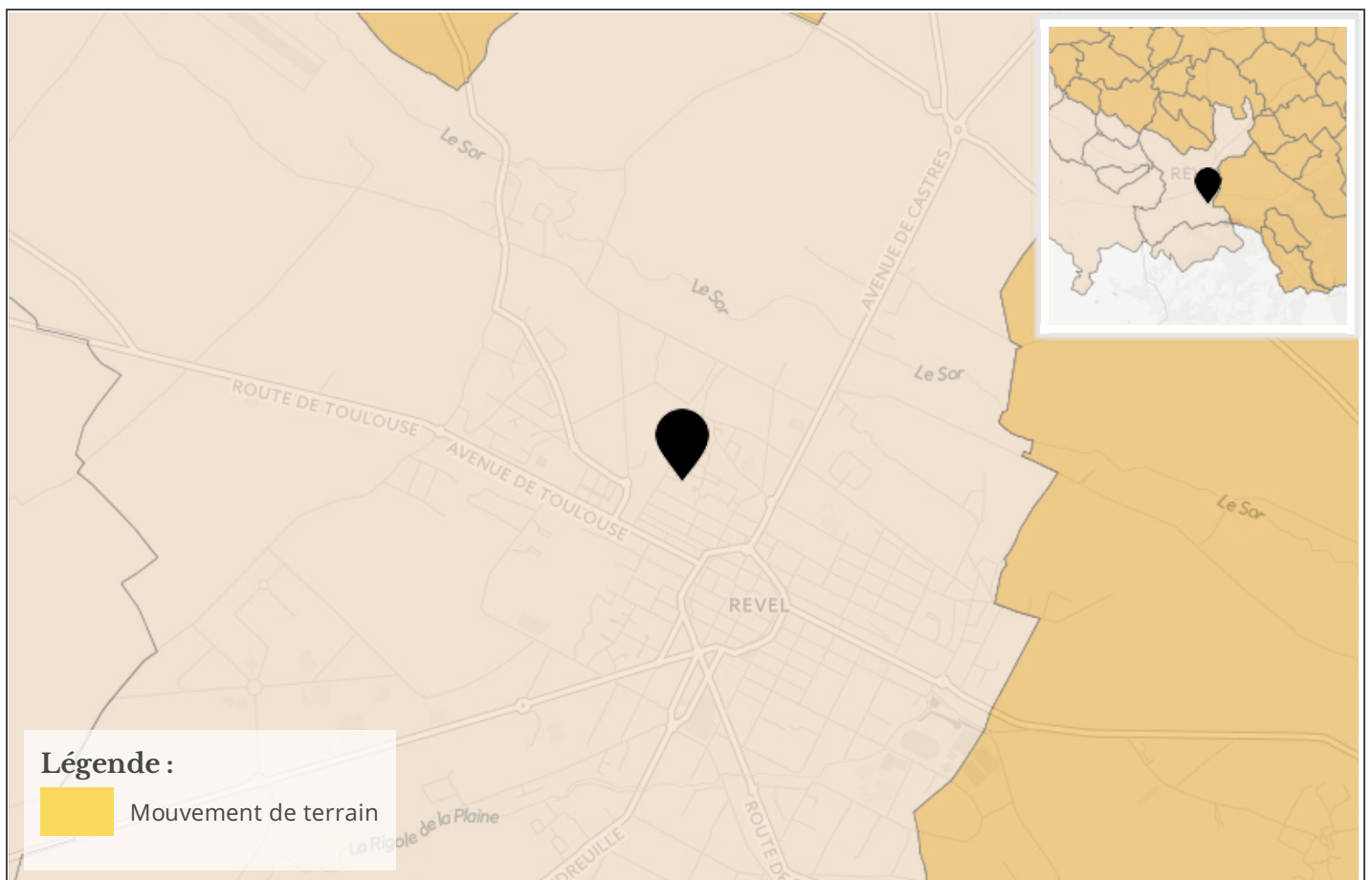
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	12/08/1991	30/08/1991
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	31/12/1991	20/10/1992	05/11/1992
Inondations et coulées de boue	09/06/1992	13/06/1992	06/11/1992	18/11/1992
Inondations et coulées de boue	30/05/1998	30/05/1998	10/08/1998	22/08/1998
Inondations et coulées de boue	02/07/1998	03/07/1998	22/10/1998	13/11/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	21/07/2000	01/08/2000
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2002	30/09/2002	08/07/2003	26/07/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
Inondations et coulées de boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
Inondations et coulées de boue	12/06/2010	12/06/2010	14/09/2010	17/09/2010
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2012	31/12/2012	20/06/2013	27/06/2013

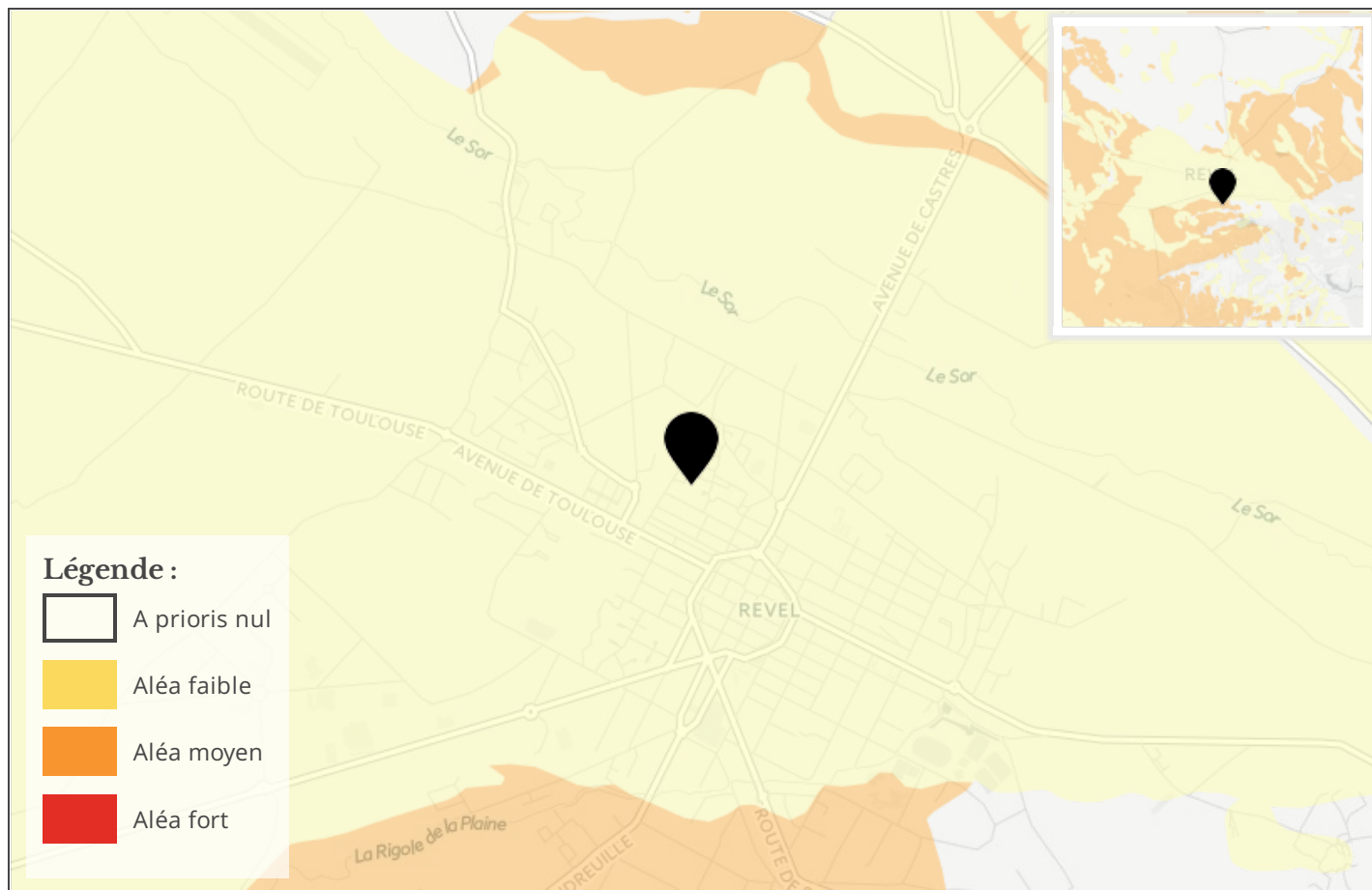
Cartographie des inondations



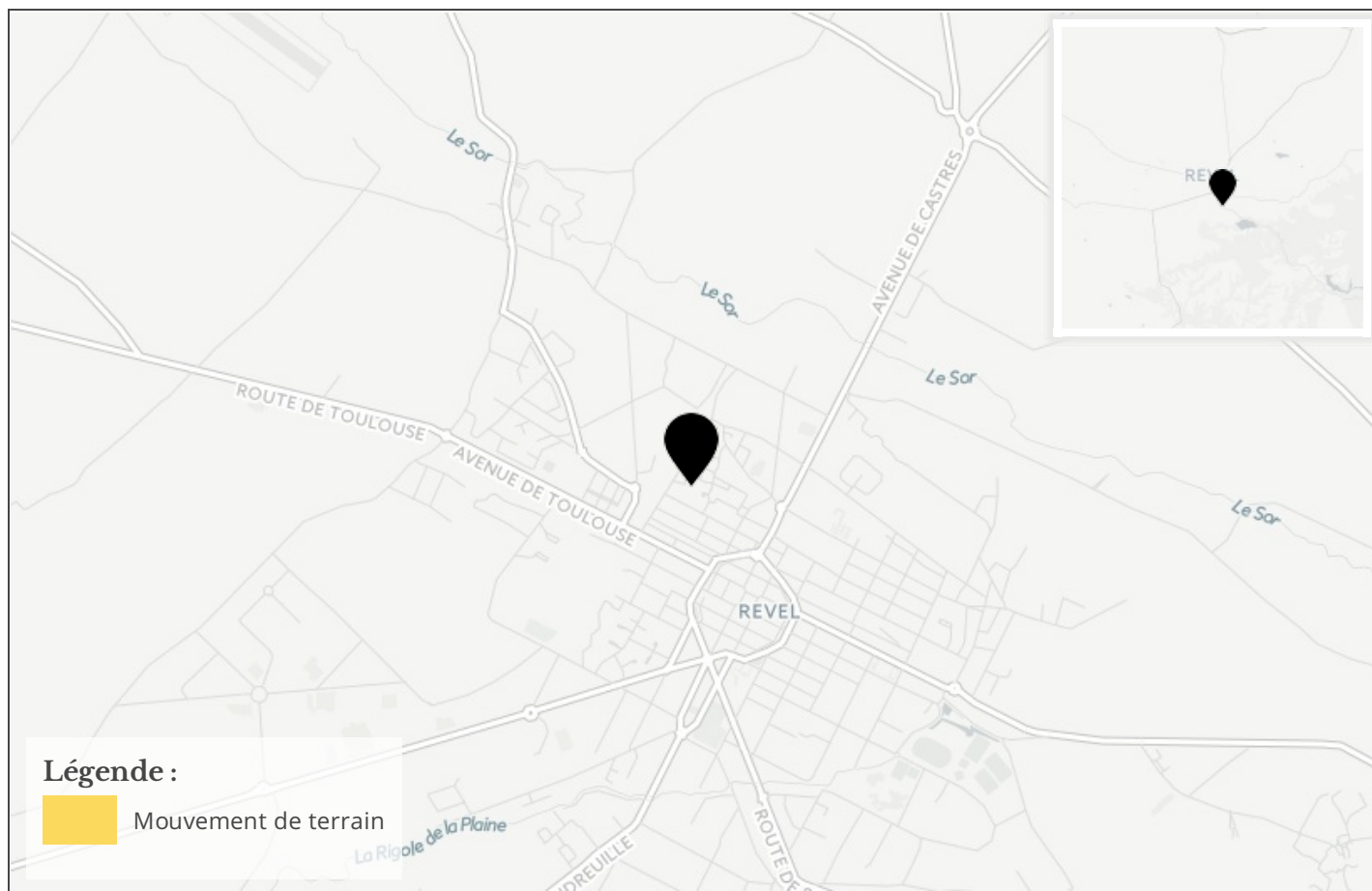
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



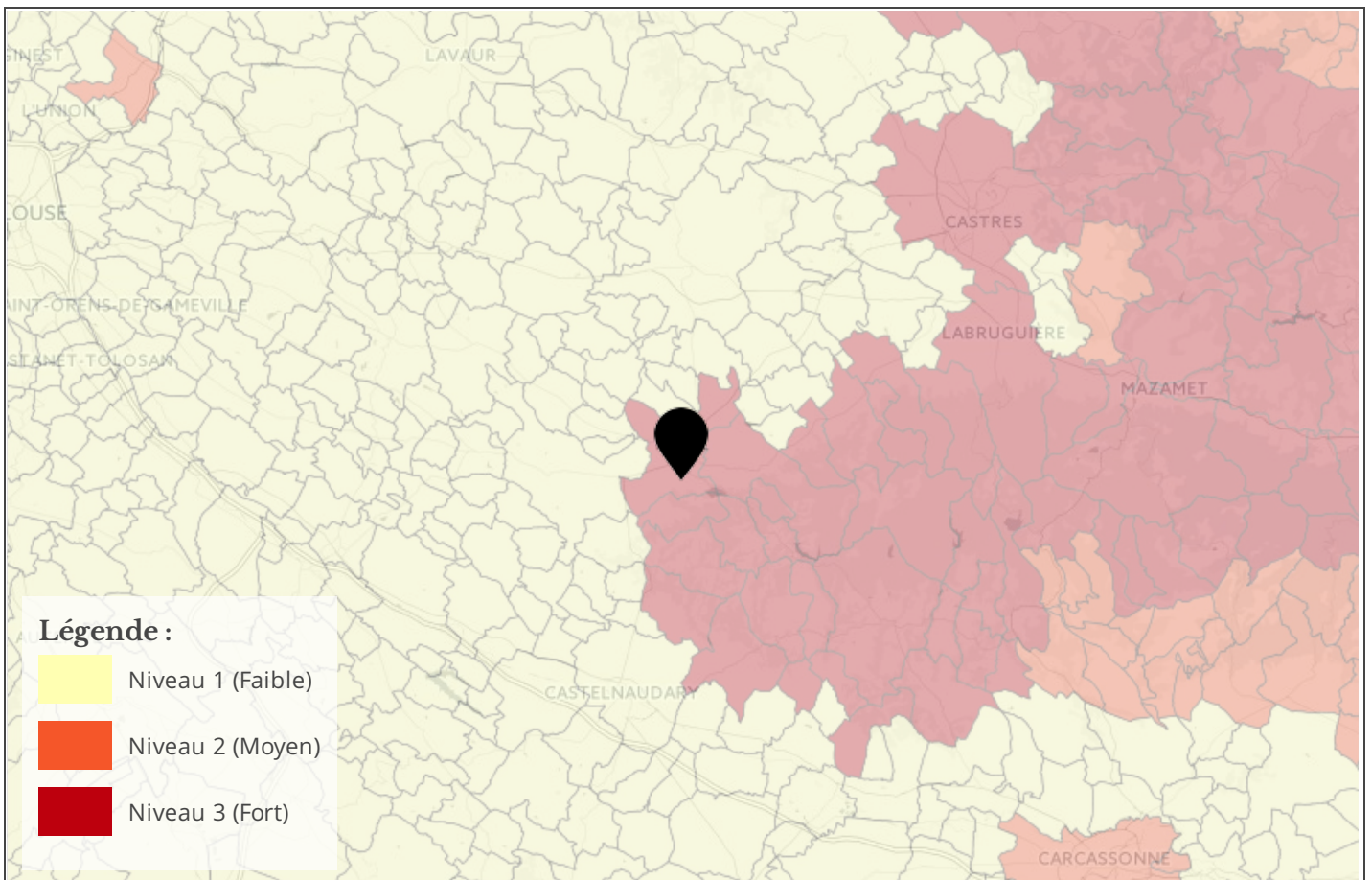
Cartographie des carrières / gypse



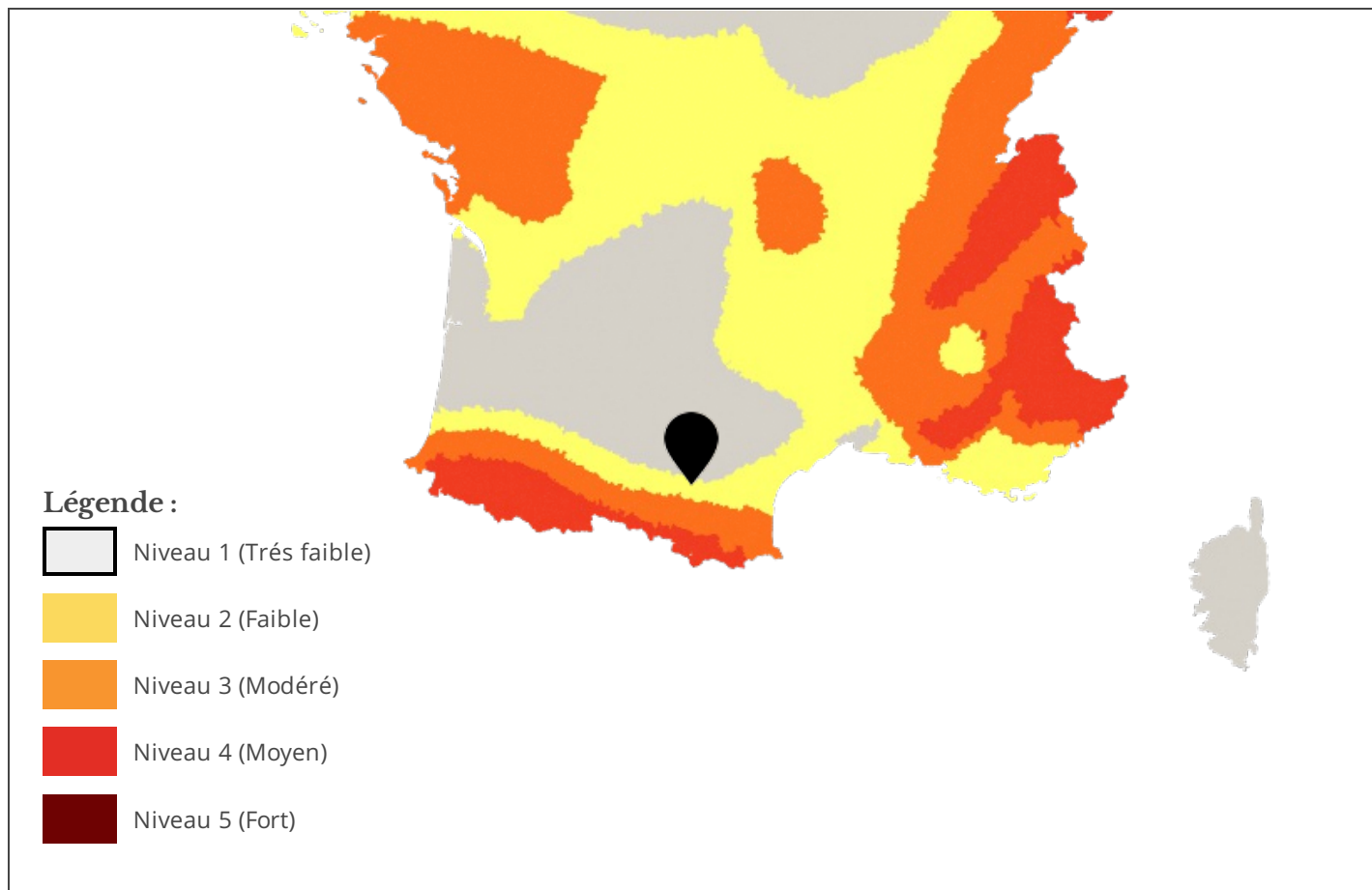
Referentiel cadastral parcelle



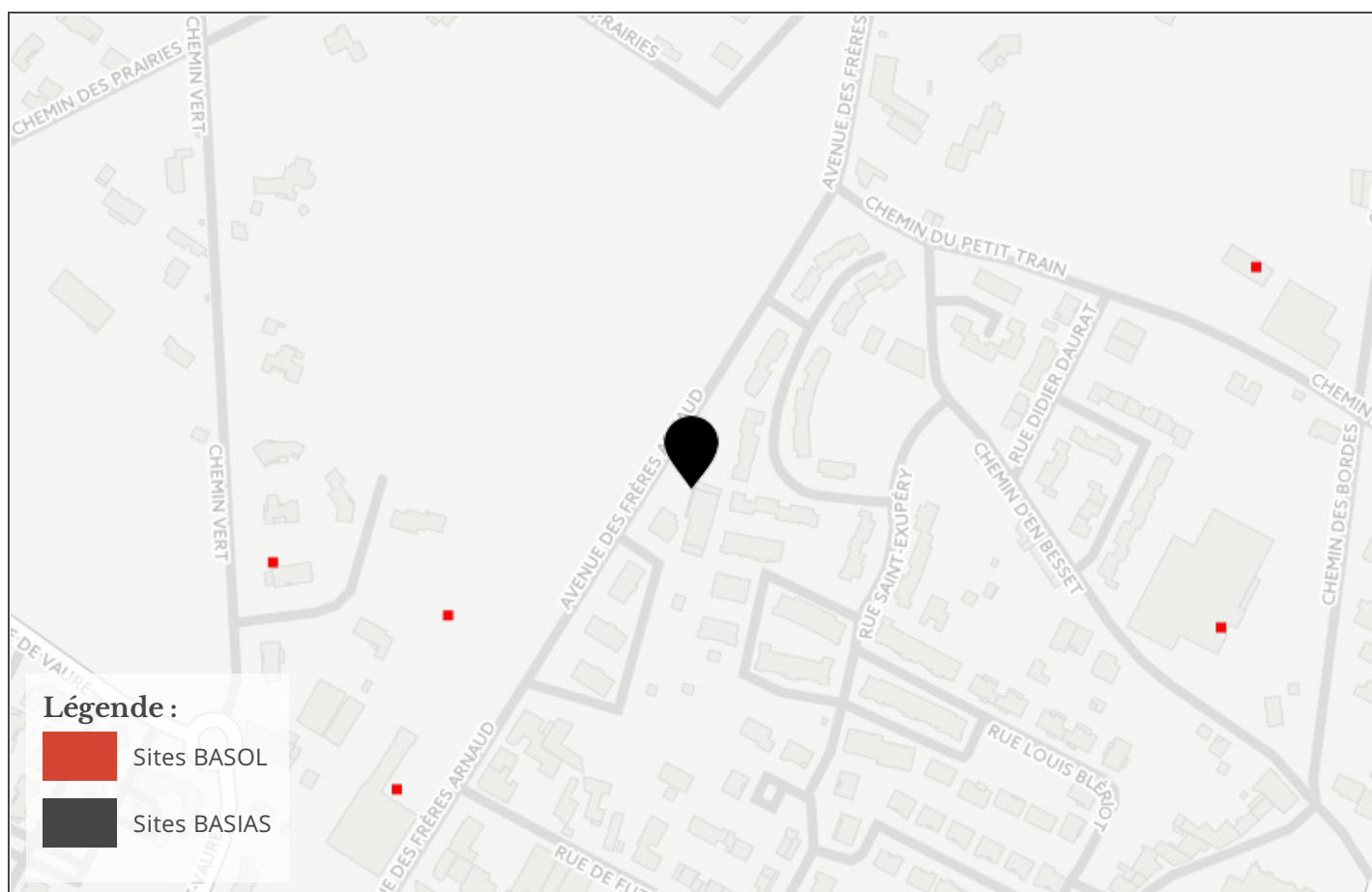
Information RADON

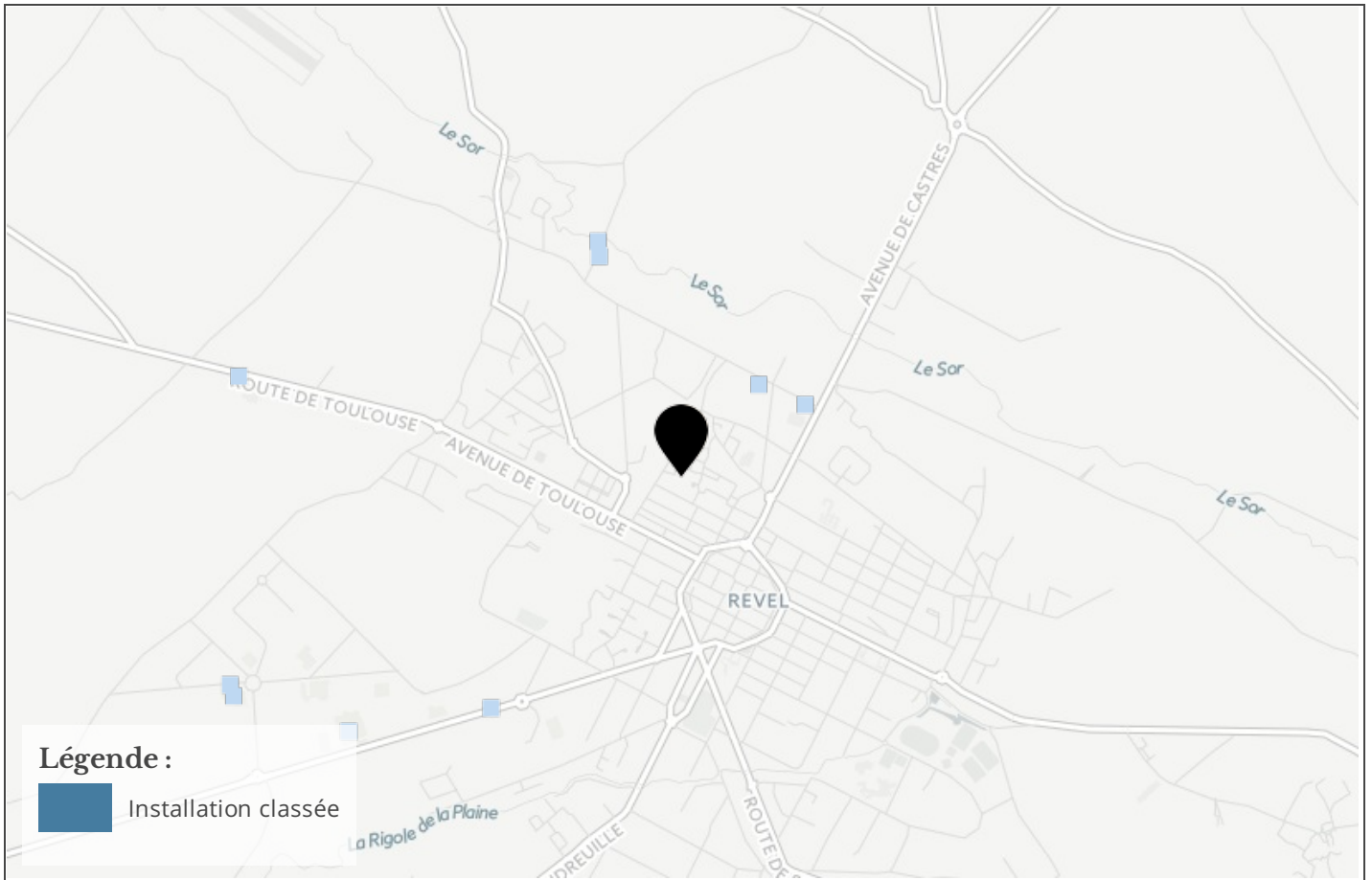


Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°

du

31/07/2015

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

22 Avenue des Frères Arnaud

31250

REVEL

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

prescrit

Oui

X

Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

appliqué par anticipation

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

approuvé

Oui

Non

X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation

crue torrentielle

mouvements de terrain

X

avalanches

sécheresse

X

cyclone

remontée de nappe

feux de forêt

séisme

volcan

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

Oui

Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

prescrit

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

appliqué par anticipation

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

approuvé

Oui

Non

X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

Oui

Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé

Oui

Non

X

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé

Oui

Non

X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés

Oui

Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

zone 1

X

forte

moyenne

modérée

faible

très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

Oui

Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur

jean

Durand

9. Acquéreur - Locataire

Jeanne

Dupond

10. Lieu / Date

REVEL

17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
MPY3108831	gare sncf / dépôt de liquides inflammables , avenue freres arnaud des revel (31451)	152 mètres
MPY3104049	petroles shell berre ste/ dli , gare sncf revel (31451)	226 mètres
MPY3115167	codina henry / depot de ferrailles , rue fujes de revel (31451)	232 mètres
MPY3115150	junex sa, (avant) la ruche meridionale / station service , chemin bordes des revel (31451)	288 mètres
MPY3113852	motoculture reveloise / atelier de réparation de matériel agricole , chemin petit train du revel (31451)	309 mètres
MPY3103750	polvoreda josé / garage , 8 chemin bordes des revel (31451)	371 mètres
MPY3103686	conduite et canalisations (ste) / ded , place padouvenc de castres revel (31451)	393 mètres
MPY3105126	rey maurice et rey hubert / reparation autos et carrosseries , avenue toulouse de revel (31451)	395 mètres
MPY3105117	bonnafous andré / mecanicien autos , 14 allée charles de gaulle revel (31451)	417 mètres
MPY3101656	esso (sarl), loc denis / station service , 27 avenue castres de revel (31451)	448 mètres
MPY3100130	baron / fabrique de poudrette , revel (31451)	452 mètres
MPY3103700	arnaud charles et cie (sarl) / depot d'explosifs permanent , revel (31451)	457 mètres
MPY3101657	sacherie reveloise / plastique , 27 route toulouse de revel (31451)	457 mètres
MPY3113835	baylet sa / garage, atelier de carrosserie peinture , 29 avenue castres de revel (31451)	457 mètres
MPY3113840	crepsy batiment / dépôt de liquides inflammables , 2 avenue gare de la revel (31451)	469 mètres
MPY3108858	rey hubert / station service , route castres de revel (31451)	482 mètres
MPY3108804	bernard / station service, station shell, avenue castres de revel (31451)	488 mètres
MPY3105130	biau pierre / taxi auto et taxi ambulance , 5 avenue toulouse de revel (31451)	490 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
68.7289	fontes refractories(expousseur refract), revel 31250	398 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Information-acquereur-locataire-IAL>

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

REVEL

Arrêtés de reconnaissance de l'état de
catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre
d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 30/11/1982	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 12/08/1991	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 20/10/1992	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/11/1992	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/08/1998	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 22/10/1998	☐ Oui ☐ Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/07/2000	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 08/07/2003	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/08/2004	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/01/2009	☐ Oui ☐ Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 14/09/2010	☐ Oui ☐ Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/06/2013	☐ Oui ☐ Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**